L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 2 MAI 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIÉTAIRES
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
V. DUVERGER. S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 2 MAI.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par N. Vigne, au City Hotel, rue de la Commune. Propriétés de la succession McDonogh, situées dans le 4ème District.

Par J. S. Walton, à l'Arcade de Banks—Magasin à chauffer propriétés dans la 1er, 2e et 3e Districts de la Nouvelle-Orléans, à Mandeville et à Pascagoula, appartenant à la succession d'Evariste Blanc.

Par Bache & Leamont, 57 Chartres—Habillements d'été, chemises, calegons, etc.

Par Torrey & Thomas, 171 rue Royale—Meubles.

Par le Sherif, aux entrepôts du Home, rue Folton—Eau-de-vie, vins, cidre, porter, liqueurs, savon, café, etc.

Par Ch. E Forstall, au magasin de M. Mud, rue de Chartres, entre Bienville et Dauphine—Belles bibliothèque anglaise et française.

Par B Turpin, à 10½ heures, 56 Vieille Levee—Whisky, vermouth, chandelles, hareng, vin, cafés, eau de vie, etc.

Par le Sherif, au magasin coin Nouvelle Levee et Gravier, eaux de-vie, vins, cigares, etc.

VENTE IMPORTANTE.—La dernière grande vente des biens de la succession McDonogh a lieu aujourd'hui, au City Hotel, rue de la Commune. Cette vente comprendre environ 1800 terrains situés dans le Quatrième District et qui méritent sous tous les rapports de fixer l'attention des spéculateurs et du public en général.

Les terrains dont il s'agit appartiennent depuis longtemps à M. McDonogh qui, fidèle à ses habitudes et à sa ligne de conduite, s'abstenait d'y élever la moindre construction. L'emplacement est donc complètement libre et les acquereurs n'auront pas de voisinage gênant ou désagréable à redouter. Soit que l'on veuille bâtir ou établir des jardins, les terrains qui seront mis à l'enchère sur le lot sont tous parmi les plus beaux et les mieux situés du quatrième District. La vente sera terminée aujourd'hui.

FENTES PAR J. S. WALTON.

J. S. WALTON, encanteur, vente aujourd'hui, 2 mai 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, les propriétés suivantes appartenant à la succession d'Evariste Blanc. La vente est positive et sans réserve :

Un magasin en briques, à trois étages, formant l'encoignure des rues Lafayette et Fulton, loues $17.50 par an.

Un grand entrepot en briques, à trois étages, faisant face à la rue Julia.

Trois maisons en briques, à étage, faisant face à la rue Baronne, près June, louées ensemble $600 par an.

Une grande batisse en briques, à trois étages, à l'encoignure Julie et Basin, loue $1250 par an.

Un terrain faisant face à la rue Julie, en face du nouveau Basin.

Un magasin en briques, à étage, maison, cuisine en briques, encoignure Poydras et Annonciation, louée $600 par an.

DEUXIEME DISTRICT.

Une maison en briques, à trois étages, et cuisine, rue de la Course, louee $75 par mois.

Une maison en brique, à étages, rue du Basin, louée $40 par mois.

Une maison basse, en briques, cuisine en briques à côté, louees $18 par mois.

Quatre terrains dans la rue du Lasein, louees $25 par mois.

Une maison basse en briques, cuisine à côté, et place en sept corps de logis, rue Colbous, louee ensemble $16 par mois.

Une maison basse en bois et cuisine, rue Toulouse, et avec en sept corps de logis, louee ensemble $12 par mois.

Deux maisons en bois, à l'encoignure Chemin du Bayou, St Jean et la rue St Philippe.

Une maison basse en bois, sur Chemin du Bayou et terrain dans la rue St Philippe.

Une maison basse, en bois, dans la rue St Philippe.

Un terrain dans la rue St John.

Une maison basse, en bois, trois pièces entre trois, côté de la rue et du bayou St Jean.

TROISIEME DISTRICT.

Trois terrains à l'encoignure Louise et Josephine.

PROPRIETES A MANDEVILLE.

Quatre terrains situés dans la ville de Mandeville paroisse St Tammany.

PAROISSE ST TAMMANY.

Les deux tiers restants d'une section de terre de celle ci, avec la Ferme Bonne Terre, paroisse St Tammany.

PROPRIETES A EST PASCAGOULA.

Une terre de cinquante arpents en un terrain situé à Est Pascagoula, comté de Jackson, Miss.

Un lot en face et un terrain faisant face au Golfe du Mexique.

Egalement :

Au soussigné, dans la ville de Lafayette propriété de Voutre de terre par l'air, dans la rue Market, vis-à-vis l'Exchange.

L'ASILE DES VEUVES ET DES VIEILLARDS INFIRMES.

Il n'y a pas de ville aux Etats-Unis, où la charité soit plus active qu'à la Nouvelle-Orléans. Elle s'y manifeste sous diverses formes; ce que l'Etat n'a pas pu faire a été entrepris et mené à bonne fin par la charité individuelle, ou par des associations de bienfaisance. Les asiles ouverts dans notre ville à la misère, à l'abandon, au dénuement sont nombreux, et c'est à peine si l'Etat vient au secours de quelques uns d'entr'eux, et encore par de faibles sommes.

Il ne sont donc soutenus que par des dons particuliers. Mais la charité est ici infépuisable; les dames surtout montrent un dévouement qui leur assure l'admiration et le respect de tous, ainsi que la reconnaissance des malheureux qu'elles secourent avec tant d'activité et de désintéressement.

Parmi nos nombreuses associations de bienfaisance il en est une qui est particulièrement digne d'exciter notre sympathie et les sympathies de notre population. Recueillir les enfants abandonnés, leur ouvrir des asiles où ils reçoivent les soins que réclame leur faiblesse, et leur enseigner à mesure qu'ils grandissent les devoirs qu'ils auront à remplir dans la société où ils doivent vivre, est sans doute bien méritoire; mais il est d'autres misères qui réclament aussi l'intervention de la charité. Les veuves et leurs enfans dénués de tout, les vieillards infirmes étaient d'une de la sollicitude de nos dames charitables.

L'Association des Dames de la Providence fut établie en 1841. M. W. Fréret, maire à cette époque, fit prier les dames composant cette société de vouloir bien s'adjoindre au comité chargé de veiller aux besoins des malades indigens dans la 1re Municipalité. Ces dames furet trop heureuses de participer à cette bonne œuvre et nommèrent immédiatement des membres dans chaque district dans le but de porter secours, à domicile, aux malheureux atteints de l'épidémie qui désolait la ville cette année-là.

La Société des Dames de la Providence comprit bientôt par le spectacle des misères que la mort créait autour d'elle, combien il était urgent de s'intéresser d'une manière efficace aux veuves que le terrible fléau laissaient sans abri, sans ressources et sans pain. Quoique ses finances fussent bornées, l'association n'hésita pas à réaliser l'idée grande et sainte que lui inspiraient les souffrances dont elle était témoin. Elle acheta un demi lot dans un des quartiers les plus sains du 3me District et y fit batir d'abord une petite maison qui a été augmentée depuis à mesure que les ressources de l'Association se sont accrues et ou grand nombre de veuves et d'orphelins a trouvé un asile et des soins.

Mais là ne s'est pas bornée la sollicitude de ces dames. Elles ont joint à leur établissement primitif un second édifice destiné à secourir les vieillards infirmes; leur zèle n'a pas été ralenti par les difficultés que présentent toujours les fondations de ce genre quand on ne peut compter que sur les dons particuliers.

Aujourd'hui 40 veuves, 25 enfans et 12 vieillards infirmes ont un abri assuré, le pain du corps et celui de l'ame, car tout a été prévu par l'Association. Deux médecins de mérite, MM. D'Aquin et Bache, ont généreusement offert leurs services; le premier visite deux fois par semaine les veuves, le second ces vieillards. On ne saurait trop louer leur zèle et leurs dévouement.

Les ressources de l'Association suffisent à peine à l'entretien et à la nourriture de ses pensionnaires, surtout depuis que la Législature a supprimé l'allocation qu'elle a faite pendant quelques années à l'Hospice dont il s'agit, et cependant les dépenses ont augmenté.

Une dame charitable de la ville dont nous regrettons de ne pouvoir livrer le nom au respect et à la sympathie publics, ayant pris à cœur l'œuvre de l'Association des Dames de la Providence, a fait don de une somme destinée spécialement à l'achèvement de l'aile, de telle sorte que le nombre des pensionnaires va s'accroître sans que les ressources dont dispose l'association soient au niveau des nécessités que lui impose cette situation nouvelle.

Dans ces conditions les dames de la Providence font un appel à la charité publique. Déjà grand nombre se sont joints à elles et elles espèrent que cet exemple sera suivi par d'autres. La souscription mensuelle est fixée à 50 cts. Le curé de l'Eglise St Louis, M. Maenhaut et M. M. B. Avegno, rue Carondelet, ont bien voulu se charger de recevoir les noms des nouveaux souscripteurs. On nous prie d'inviter le public à visiter l'Asile qui est situé rue La Harpe entre Prieur et Johnson.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS.—L'établissement d'habillements confectionnés de E. Mallard & Cie, au coin des rues Canal et Vieille Levée, est un des plus vastes, des plus complets et des plus élégans que l'on puisse voir. Aussi recommandons-nous particulièrement cette maison à nos lecteurs de la ville et de la campagne. MM. Mallard & Cie ont aussi un fort stock de vêtements pour habitations qu'ils vendront aux prix les plus modérés de la place. Voir aux annonces.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe
D'UN JOUR PLUS RECENTES.

ARRIVEE DU STEAMER BREMEN.

New-York, 1 mai.—Le steamer *Bremen* est arrivé ici ce matin avec des avis de Liverpool jusqu'au 19 avril.

MARCHÉ DE LIVERPOOL, 19 avril.—Les ventes de coton, lundi et mardi, s'élèvent à 11,000 balles. Le marché a clos avec fermeté aux cotes apportées par le *Circassien*. Middling Orleans, 7 3/16; Middling Mobile, 7 3/16. Les détenteurs ne paraissent pas disposés à vendre de tout de suite : les acheteurs demandent une réduction.

Londres, 19 avril.—Le peu de confiance que l'on a dans le maintien de la paix a fait fléchir les fonds. Les consolidés au comptant ont fermé à 94 7/8.

Liverpool, 19 avril.—Le marché aux céréales et aux provisions a fermé aux dernières cotes.

COTON.

Augusta, 30 avril.—Le *Constitutionaliste* d'Augusta dit qu'il a été reçu de la saison 3,477,900 balles de coton dans les différents ports d'expédition. C'est une augmentation de 734,400 balles sur le chiffre de la saison précédente.

Le stock de coton à Augusta est de 34,300 balles.

Division de la Californie

Le jour où la Californie fut admise dans l'Union en qualité d'Etat libre, le Sud s'est flatté qu'il pourrait tôt ou tard prendre sa revanche sur les bords du Pacifique en faisant de l'Eldorado deux parts; l'une qui conserverait la constitution actuelle, et l'autre qui s'organiserait en Etat à esclaves.

Il n'est pas probable que cette espérance se réalise jamais, parce que non seulement l'esclavage n'est pas nécessaire en Californie, mais que, en admettant qu'il y fût décrété, les esclaves y seraient toujours trop peu nombreux pour être réellement utiles.

Les journaux de San Francisco nous apprennent néanmoins que la division de la Californie a été proposée et adoptée dernièrement par une des chambres de la Législature. Mais cette chambre a été une surprise. Vingt-un membres de l'assemblée étaient absents lorsqu'il a eu lieu, et ils ont déclaré qu'ils donneraient au vote une signification tout-à-contraire, à la seconde lecture du projet de loi. D'ailleurs, en admettant que l'assemblée accueillit favorablement le bill, il serait repoussé par le Sénat qui, on le sait, se compose principalement d'hommes hostiles à l'esclavage.

Il ne paraît pas d'ailleurs que la population soit en faveur de la mesure. La Californie est maintenant un Etat puissant; si on en détachait, elle ne serait plus en état de protéger les frontières du Sud, telles que San Luis Obispo, Santa Barbara, Buena Vie Los Angeles, San Bernardino et San Diego, pour en faire un nouveau territoire, et perdrait un des principaux éléments de sa prospérité, car les comtés que nous venons de nommer sont précisément ceux qui fleurit l'agriculture et qui constitueront un jour la véritable richesse de l'Etat.

Voici comment un journal de San Francisco explique la proposition faite à l'assemblée et le premier vote qui l'a ratifié :

Ce vote procède évidemment d'un mécontentement au sujet de ce qui existe, et ce mécontentement lui-même est probablement l'influence de deux causes distinctes, qui sont : certaines ambitions politiques, et le besoin de s'affranchir d'un joug oppresseur.

Au point de vue de l'intérêt politique se rencontrent les partisans du système de l'esclavage. A l'aide de l'adjonction de l'Arizona, du Nouveau Mexique et aussi probablement de la future annexion de la Sonore, ils espèrent organiser sur les rives du Pacifique un Etat à esclaves. Il ne cède de rangent encore les perpétuels aspirants aux fonctions publiques. Ceux-là, quelles que soient d'ailleurs leurs convictions politiques, ne trouveront vers les horizons où la division indéfinie des gouvernements fait naître la multiplicité des emplois, d'équipe leurs chances d'arriver à en saisir un.

La seconde cause du malaise réside par le fait d'une prospérité bien beaucoup plus immédiate et plus redoutable que la première dans ses conséquences. Il s'agit ici de faire justice d'une iniquité dont nous avons indiqué l'origine dans un précédent article : le débaut d'égalité dans la répartition de l'impôt.—Le sol est exclusivement voué aux intérêts agricoles et commerciaux. A ce titre, il subit une charge de contributions qui ne pèsent pas à un même degré sur les contrées minières du Nord. De là une source d'antagonisme et de désaffection à un état de choses préjudiciable à l'équité.

Se détacher d'une majorité, d'unir les seules ressources d'une minorité opprimée. Les comtés miniers sont les plus riches, les plus nombreux, les plus forts; c'est à eux de comprendre leur force et de savoir en user. Ils n'ont voir s'appuyer sur un principe autre que la violence. Pour être acceptée, cette autorité devrait avoir une face nouvelle, un intérêt exclusif, mais dans le droit de tous.

NOUVELLES CHAUDIÈRES A SUCRE.—Nous avons une bonne nouvelle à annoncer aux planteurs et en général à tous ceux qui sont intéressés à l'industrie sucrière. Le Dr L. H. LEVERAIN, qui était parti il y a quelques semaines pour l'Ouest, en est revenu hier, après avoir conclu avec la grande fonderie de M. GREENWOOD, à Cincinnati, un marché pour la fabrication et la fourniture de ses nouvelles chaudières à sucre.

Nous avons déjà expliqué en quoi consiste la supériorité de ces chaudières sur celles employées jusqu'à ce moment. Faites entièrement de cannelures rentrantes et sortantes, elles offrent au feu une surface de chauf fe une fois plus grande que celle des chaudières ordinaires d'un diamètre égal, tandis que la forme spéciale de cette même surface, combinée avec les méandres correspondans de la maçonnerie de l'équipage, retiendra au passage cette partie considérable du calorique qui maintenant s'échappe par la cheminée.

M. Greenwood, dont le nom, est bien connu en Louisiane, s'est engagé à fournir le premier jeu de chaudières le 20 juillet au plus tard, de sorte que le Dr. Lefebvre pourra faire au mois d'août quelques expériences préparatoires sur une habitation voisine de la Nouvelle-Orléans. Lorsque les chaudières seront arrivées et l'équipage monté, nous désignerons l'habitation et indiquerons l'époque précises des expériences afin que ceux qui désireront y assister puissent le faire. La soulaison de l'habitation prochaine à laquelle appartient celle dont il s'agit, avec les nouvelles chaudières dont le succès, d'après ce que nous en savons et en nous fondant en outre sur l'opinion de juges compétens, nous paraît infaillible.

Nous aurons bientôt l'occasion d'entretenir plus longuement nos lecteurs de l'importante invention du Dr Lefebvre.

EMEUTE A PANAMA.—Le *Northern Light* a apporté à New-York la nouvelle d'une émeute qui aurait éclaté à Panama le dimanches des Rameaux. Les troubles, pendant un moment ont été si graves, que le commodore Hull a été obligé de débarquer une compagnie de soldats de marine pour protéger les citoyens américains. Les autorités locales ont suffi néanmoins à réprimer l'émeute.

La WASHINGTON—Le sort de ce steamer, parti il y a quelque temps de New York pour la Californie, commence à inspirer des craintes sérieuses. Il aurait dû déjà être arrivé à San Francisco, et l'on n'en a pas encore eu de nouvelles.

TEXAS—Les dernières nouvelles du Texas nous apprennent que les indiens continuent leurs dépréd ations à la frontière de l'Etat.—Ces sauvages réfractaires ont profondément irrité les Américains qui se forment en corps de volontaires et sont déterminés à faire aux Comanches une guerre d'extermination.

L'HOMEOPATHIE.—C'est le titre d'une revue médicale que le Dr Tarit vient de fonder et dont le premier numéro vient de paraître. *L'Homeopathie* comme son titre l'indique, sera l'organe de la doctrine hahnemannienne à la Nlle-Orléans. Il paraîtra le 1er de chaque mois.

Prêtre échu, dit l'auteur, de la parole du maître, *l'Homeopathie* en redira les vrais principes, les exposera dans leur pureté, des commentaires dont ils sont susceptibles. Il s'efforcera sur-tout de les dégager des ombres qui, encore à cette heure, les entourent. Son but principal, son but unique, sera d'apporter peut-être par la manière particulière dont ils seront présentés, ils éclairent surtout de leur vive lumière les points obscurs, faciliteront les convictions et amèneront à notre doctrine plus de confiance, plus de foi."

Toutes les publications qui ont pour but la défense de la propagation de doctrines sérieuses, dans les arts ou les sciences, ont droit aux sympathies et à l'appui du public. *L'Homeopathie* sera donc bien accueilli.

SERVICE DES INDIGENS INFIRMES.—Nous apprenons avec plaisir que M. C. Bouscrqcité doit donner, le 9 de ce mois, une représentation au bénéfice des indigens infirmes de la Nouvelle-Orléans. C'est là de la part du directeur de notre scène lyrique une généreuse inspiration, et nous espérons que le public empressera de concourir à cette bonne œuvre.

JOHN TODD.—La maison John Todd, 13 et 14, rue de Chartres, écoule rapidement son magnifique assortiment de barèges, d'organdis, de dentelles, et de nouveautés en général. Nous savons trop engager les dames à visiter les beaux magasins de M. Todd, chandises les plus riches et les plus élégantes, à des prix extrêmement modérés.

Immense assortiment de vêtements confectionnés de tous genres et de toutes dimensions. Le stock de vêtements les prix. Nous croyons bien et dans mander leur assortiment au meilleur moment.

HOME ou L'ALSA.—On verra sans doute que Mme Vve Ferari, de Paris, rue Saint-Honoré, No 11, au coin du Palais-Royal, et Capucines, un excellent hôtel à l'intention des Américains. Mme Vve Ferari est une cousine de la Nouvelle-Orléans qui connaît les habitudes et les coutumes de notre pays, de notre pays, et dont qui par conséquent les locataires trouveront tout le confort et tous les agrémens qu'ils peuvent désirer. Nous ne recommandons pas hôtel aux touristes et aux étrangers américains.

CHRONIQUE LOCALE.

LE FLEUVE est à peu près à la même hauteur que la semaine dernière, et les craintes d'une crevasse ne se dissipent pas. Les autorités sont sur le qui vive ; les officiers chargés de l'exécution des travaux visitent incessamment les points menacés et font tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir un désastre.

Un morceau de la levée a cédé à la pression de l'eau, samedi matin, en face du Louisiana Avenue, près du Stock Landing, mais au bout de quelques heures on est parvenu à combler la brèche. L'eau était arrivée jusqu'au chemin de fer et envahissait déjà les terres situées derrière Jefferson City.

Le fleuve monte aussi à Carrollton, et était à cinq pouces au dessus de la marque de 1858, à la même époque.

LES RECORDERS.—Le recorder Summers a mis hors de cour l'accusation portée contre Peter Labatt par Solomon Silverstein. L'affidavit déclarait que le prévenu s'opposait à ce que Mme Hyman se rendit à St-Louis où demeure son mari qu'elle a quitté il y a deux ans. Mme H. veut rester à la Nouvelle Orléans. Elle a dit au magistrat qu'elle avait consenti à aller à St-Louis parce que son beau-père l'avait menacée. Labatt, a-t-elle ajouté, ne l'a jamais empêchée de partir.

—Thomas McCarty est accusé d'avoir essayé de mettre le feu à sa maison, rue Gravier, près Magnolia.

—Un Johnson a été condamné à six mois de work house pour avoir enlevé treize piastres de la boîte d'un omnibus dont il était le cocher.

ARRESTATIONS.—Mary Gang et Mag. Speikman ont été arrêtées pour avoir volé soixante piastres à M. E. Blain.

—La police a arrêté Martin Léonard à la demande de sa femme Mary, qui l'accuse de voir sur la personne de Mary Ann Flynn, sa belle-fille, âgée de neuf ans.

MORT DE M. BOSSIERE.—Le capitaine Bossière, blessé dernièrement dans une rencontre avec M. John M. Verrons, est mort hier à midi. On a fait appeler le coroner pour tenir l'enquête.

M. Vernon, que le juge avait fait mettre en liberté sur le certificat d'un médecin déclarant que les blessures de M. Bossière ne seraient pas mortelles, a été arrêté et écroué.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté, samedi, entre neuf et deux heures du matin, dans la "Distillerie de la Louisiane," No 39, rue de la Nlle-Levée. La perte est faible. On croit que cet incendie est l'ouvre de la malveillance.

LA VOLKSFEST.—Le grand Volksfest a commencé hier matin, sur l'Hippodrome Créole. Des neuf heures du matin un magnifique cortége est parti de la rue du Canal où il s'était formé et s'est rendu au Race Course.

Cependant l'immense assemblée a fait que la population allemande de notre ville a toujours su se tenir si attrayante. Toutes les voitures, tous les chevaux, tous les wagons dans les omnibus disponibles avaient été mis à contribution. La Nouvelle-Orléans n'avait depuis longtemps pas vu un spectacle aussi animé. Jamais on n'avait vu une si grande foule de curieux pour voir défiler la procession : et à l'Hippodrome il se trouvait au moins 15,000 personnes. La fête a été brillante et tout s'est passé avec le plus grand ordre.

Nous croyons que le Volksfest de cette année aura encore plus beau que celui de l'année dernière.

THEATRE DE L'OPERA.—M. Rodier, contrôleur du Théâtre d'Orléans, nous fait tenir les colonnes que le tableau d'abonnement est ouvert dès aujourd'hui pour le public. Les personnes qui désireraient s'assurer des loges pour la saison prochaine devront s'adresser au bureau de location du théâtre d'Orléans.

FEUILLETON.
LES MORMONS.

XI.

LA DAME DE COMPAGNIE.—Suite.

Hélène s'approcha de sa sœur, comme si elle eût voulu se mettre sous sa protection, et lorsque celle-ci eut jeté un regard autour d'elle, elle laissa échapper un cri de surprise à la vue de la créole, qu'elle laissa poursuivre sa sœur sans l'interrompre :

—Pétais si jeune, lorsque je perdis ma pauvre mère, continua Hélène, et notre père m'a toujours témoigné une telle différence, que, dès mon enfance, j'ai reporté sur toi, ma chère Martha, toute ma tendresse. A mesure que j'ai avancé en age, cette tendresse a grandi ; et, te l'avouerai-je ? il y a des moments où elle m'a rendu bien malheureuse !.... Lorsque Dubilan de fois ai-je pleuré amèrement, en secret, à la pensée que, d'un moment à l'autre, ces nouveaux liens t'éloigneraient de moi, moins amoureux de mon amitié que tu me portes !.... Ne prétends pas le contraire, Martha. Il est certain qu'un cœur partagé n'a pas la même puissance d'aimer que celui qui se concentre dans une seule affection, et il est très naturel qu'une femme chérisse son mari et ses enfans. C'est même un premier devoir.... L'effroi que me causait cette perspective était tel, que je n'osais plus songer à l'avenir.... Jamais tellement habituée à aimer et à être aimée exclusivement, que la perte de la tendresse était pour moi le néant.... Cette pensée, quelque fois, m'effrayait.... et ton abandon, je me suis attaché à cette idée que l'amour console de tout ici bas. Si je suis coupable, me bonne Martha, ce sois pas sévère ; car la moitié de la faute te revient de droit. C'est toi qui m'as habituée à me savoir et à vouloir être aimée.

La parole d'Hélène respirait une telle innocence, que sa sœur en fut attendrie.

Cette confiance n'a pas été trompée. L'agitation provoquée dans la presse et les chambres de plusieurs Etats allemands, loin de se propager, tend à se calmer. Nous le constatons avec bonheur.

"Pour rendre suspect le gouvernement français, on avait fait remonter jusqu'à lui des responsabilités indirectes en lui attribuant une part dans des opinions hostiles à l'indépendance de la Confédération germanique et librement publiées en Belgique d'une législation qui n'admettait aucun contrôle préventif. Ces opinions qui n'engagent que leurs auteurs, ont retenti en Allemagne comme une menace ; propagées par la malveillance, elles ont semé l'alarme et accrédité peut-être de regrettables erreurs sur les intentions de cabinet des Tuileries.

"Quand on ne veut que la justice, on ne craint pas la lumière. Le gouvernement français n'a rien à cacher, parce qu'il est sûr de n'avoir rien à encourir. L'attitude qu'il a prise dans la question italienne, loin d'autoriser les défiances de l'esprit germanique, les a dissipées. Elle a pu prévenir la plus grande adversité. La France ne saurait attaquer en Italie, ce qu'elle voudrait sauvegarder en Allemagne, qui désavoue toutes les tentatives de révolution, qui ne pourrait que se nuire à elle-même en sapant les garanties réciproques par l'union des souverains et des peuples et en faisant, au profit de l'anarchie, le vide autour des trônes. Les vœux que les nationalités renaissantes expriment, parfois qu'elles ne comportent pas encore la liberté, ne sont pas moins sympathiques américains.

LA CAUSE ITALIENNE.—Le retour du comte de Cavour, à Turin, a donné lieu à une démonstration imposante, témoignant de la confiance et du dévouement de la population, qui a accueilli le premier ministre du Piémont aux cris de : *Vive le roi ! vive Cavour ! vive l'Italie!* Le général Garibaldi, qui était à Florence et d'autres villes de l'Italie annoncent que l'on envoie en Piémont le produit de nombreuses et remarquables souscriptions en faveur des volontaires.

Un article du Moniteur

Le *Moniteur* a publié, le 10 du mois dernier, un nouvel article sur la situation politique de l'Europe. Le voici :

"Le gouvernement français n'entend qu'aucune question, quelle qu'elle soit, ne puisse être soulevée sans respect des susceptibilités nationales. Si, dans ses intentions ou dans sa conduite, il avait donné à l'Allemagne un motif de plainte pour son indépendance, loin de dédaigner de le prévenir, il s'empresserait de l'apaiser. Il a dit au magistrat qu'elle avait consenti à aller à St-Louis parce que son beau-père l'avait menacée. Labatt, a-t-elle ajouté, ne l'a jamais empêchée de partir.

—Thomas McCarty est accusé d'avoir essayé de mettre le feu à sa maison, rue Gravier, près Magnolia.

—Un Johnson a été condamné à six mois de work house pour avoir enlevé treize piastres de la boîte d'un omnibus dont il était le cocher.

ARRESTATIONS.—Mary Gang et Mag. Speikman ont été arrêtées pour avoir volé soixante piastres à M. E. Blain.

—La police a arrêté Martin Léonard à la demande de sa femme Mary, qui l'accuse de voir sur la personne de Mary Ann Flynn, sa belle-fille, âgée de neuf ans.

MORT DE M. BOSSIERE.—Le capitaine Bossière, blessé dernièrement dans une rencontre avec M. John M. Verrons, est mort hier à midi. On a fait appeler le coroner pour tenir l'enquête.

M. Vernon, que le juge avait fait mettre en liberté sur le certificat d'un médecin déclarant que les blessures de M. Bossière ne seraient pas mortelles, a été arrêté et écroué.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté, samedi, entre neuf et deux heures du matin, dans la "Distillerie de la Louisiane," No 39, rue de la Nlle-Levée. La perte est faible. On croit que cet incendie est l'ouvre de la malveillance.

LA VOLKSFEST.—Le grand Volksfest a commencé hier matin, sur l'Hippodrome Créole. Des neuf heures du matin un magnifique cortége est parti de la rue du Canal où il s'était formé et s'est rendu au Race Course.

Cependant l'immense assemblée a fait que la population allemande de notre ville a toujours su se tenir si attrayante. Toutes les voitures, tous les chevaux, tous les wagons dans les omnibus disponibles avaient été mis à contribution. La Nouvelle-Orléans n'avait depuis longtemps pas vu un spectacle aussi animé. Jamais on n'avait vu une si grande foule de curieux pour voir défiler la procession : et à l'Hippodrome il se trouvait au moins 15,000 personnes. La fête a été brillante et tout s'est passé avec le plus grand ordre.

Nous croyons que le Volksfest de cette année aura encore plus beau que celui de l'année dernière.

THEATRE DE L'OPERA.—M. Rodier, contrôleur du Théâtre d'Orléans, nous fait tenir les colonnes que le tableau d'abonnement est ouvert dès aujourd'hui pour le public. Les personnes qui désireraient s'assurer des loges pour la saison prochaine devront s'adresser au bureau de location du théâtre d'Orléans.

LOUISIANE.

On lit dans le *Messager* de St. Jacques, du 30 avril :

ESQUETE.—Notre coroner a été appelé, vendredi de la semaine dernière, à faire la levée d'un cadavre trouvé flottant en face de l'habitation de MM. Robin Delogny. Il a été constaté que le corps, depuis peu dans l'eau, était celui d'un homme, qui ne semble pas avoir passé sont appartenir à la classe aisée de la société. On a trouvé sur lui une lettre datée de la Nlle-Orléans, 3 avril, et adressée à Jacques Smith, Esq. Cette lettre est écrite par le Kane et parle d'un nommé Thomas Bourcheau. La personne noyée devait être un de ces derniers noms. Le corps a été inhumé sur l'habitation de MM. Robin Delogny.

On lit dans la *Jeune Amérique* de St-Jean Baptiste :

LE FLEUVE. — D'après les renseignements dignes de foi qui nous parviennent ce matin et que nous estimons exacts, la hauteur du fleuve, comparée aux deux années précédentes, est à peu près la même que celle de l'an dernier. Depuis huit jours chacun s'est étudié à renforcer sa digue, et il est probable que nous n'aurons pas à déplorer de nouveaux désastres, au moins cette année.

TUÉ PAR LA FOUDRE.—Lundi dernier, 25, dit le même journal, le commandeur de M. A. Deslondes, étant à surveiller le travail des nègres dans le champ, fut atteint de la foudre et tué instantanément. C'est le seul coup de tonnerre qui se soit fait entendre ce jour-là.

MINES D'ARIZONA.—Les nouvelles qui nous arrivent des mines d'Arizona sont trop belles pour que nous puissions y ajouter une foi entière. Nous devons cependant les mentionner ici.

La Compagnie minière pour l'exploration des mines de Sonora a envoyé une centaine de travailleurs sous la direction du major J. H. Heintzelman, et de S. H. Lathrop. Ils viennent de terminer leur installation, qui revient à 30,000 piastres. En pleine opération, on espère fondre trois tonnes de minerai par vingt-quatre heures. Une partie du minerai provenant de la veine appelée Heintzelman contiendrait de l'or et de l'argent.

La Compagnie est installée paisiblement jusqu'à 10,000 dollars par tonne, et aucun minerai provenant de cette veine ne paierait moins de 900 dollars par tonne.

Les mines de cuivre sur la rivière Miembres sont actuellement en plein travail.

On parle d'une nouvelle mine d'argent très riche qui aurait été découverte près Tubac.

EXPORTATION DE L'OR CALIFORNIEN.—Pendant les mois de janvier, février et mars, les exportations d'or de la Californie (par steamers) ont pris la progression suivantes et dans les proportions ci-dessous :

Pour New-York	$7,141,077 81
" Londres	1,718,813 36
" Panama	1,240,361 40
" Nouvelle-Orléans	216,000 00
Ensemble	$9,280,793 57

Le résultat de l'exportation de l'année dernière pendant le trimestre correspondant a été de 10 millions 655,770 piastres, ce qui constitue une diminution de 1,374,976 piastres dans l'exportation de cette année. Il est inutile de revenir sur ce qui a été déjà dit pour établir que de la réunion de ces chiffres on ne peut tirer aucun profit pour la Californie.

L'exportation de l'or et particulièrement de l'argent par navires à voiles présente les chiffres suivants :

Pour la Chine	$854,545
" Honolulu	29,839
" l'Ile Jarvis	20,000
Total	4904,384

L'ensemble de l'exportation en or et en argent a été de 10 millions 185,177 piastres.

ARTILLERIE FRANÇAISE.—On va créer quinze nouveaux régiments d'artillerie. L'armée française en comptait déjà 17, avec les deux régiments de la garde. Avec tout la France pourra donc disposer de 34 régiments d'artillerie. Les soldats auront à leur disposition les canons de 4 rayés, qui donnent à d'une portée extraordinaire : si la guerre éclate, elle sera un des plus monstrueux carnages des temps modernes.

Les canons rayés, que tout Paris a pu voir traînés par quatre chevaux seulement, à la revue de la garde d'il y a quinze jours, ne sont plus déjà le nec plus ultra de cette meurtrière arme de guerre. Il existe un nouveau système de canons pouvant être traînés par deux chevaux seulement, et lancant à une étendue distance avec une précision presque égale à celle de la carabine.

ATTENTION

Le Sherif procédera aujourd'hui, à 10½ heures, au magasin d'entrepôt du Home, rue Folton, entre celles Peydras et Lafayette, à la vente publique d'eau-de-vie, en quart de pipe, autre et liqueurs en barils, vin et sehnapps en caisses, encre à bouteilles, café et savonades en sacs, &c, &c.—Voir aux

Par le Sherif.

LE Kong appelons l'attention sur la vente par encheres, d'épiceries, comestibles, conserves alimentaires, eaux de vie, vins, liqueurs, &c, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin situé à l'angle des rues de la Nouvelle Levee et Gravier, 1er District, par le ministère du Shérif.

Propriétés de prix dans la rue du Canal.

L'attention est appelée sur la vente aujourd'hui, à midi, par Vincent & Co, à la Bourse St Louis, d'un terrain de valeur avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans la rue du Canal, c-à-d. 90, compris sous le Passage de la Bourse et les rues Canal, Chartres et Bourse.

Vente à crédit. — Habillements, Chemises blanches, Caleçons, &c.—Nous appelons l'attention des abitateurs à la vente d'un grand assortiment d'habillements, chemises, caleçons, &c, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'Ocean de Bische & Lésemont, No 77, rue de Chartres—Spécifications à la vente.

ACTE JEUNES GENS.—Tous ceux qui veulent occuper de bonnes fournons, lorsqu'elles s'entendront vacances le 1er juin ou 1er juillet, doivent s'y préparer immédiatement. Il y a, au Collége Commercial de Delbear, 106 Canal, des professeurs de toutes des livres, ecriture, mathématiques, espagnol, français, allemand, etc. Yeux et voyez.

Sav—1m AUGUS DOLBEAR.

Théâtre de l'Opéra.

LE public est respectueusement informé que le 1er TABLEAU D'ABONNEMENT est maintenant ouvert. A toutes les personnes qui voudront louer des loges pour la prochaine saison théâtrale.

S'adresser au bureau du contrôle du Théâtre d'Orléans. H. RIFFIER,
2 mai—5 Contrôleur

Hôtel de l'Alma, à Paris,

Rue St-Arnaud, 11, au coin du Boulevard des Capucines.

DIRIGÉ par Mme VARNEY, créole de la Nouvelle Orléans.

Les appartements sont tous meubles à neuf. Cuisine et service à l'américaine. 2 mai—1m

PREMIÈRE SEMAINE.

DR. EALING'

A LA

NOUVELLE-ORLEANS.

CABINET DE CONSULTATION

No 140, RUE DU CANAL,

Près du coin Bourbon et vis-à-vis le Crescent City Bank.

VETEMENTS
DE PRINTEMPS ET D'ETE

Magasin de Vêtements du Sud,

20, 22 et 24 *rue St Charles.*

Coin Commune.

VETEMENTS
Et Articles de Toilette

EN GROS ET EN DETAIL.

Nouveaux Magasins!

NOUVELLES MARCHANDISES.

BAS PRIX.

adee de Paris, de Lon dres et de New-York.

L. W. LYONS & Co.

Viennent de recevoir, par les derniers steamers, un des plus vastes et des plus magnifiques assortiment de

vêtements de printemps et d'été

Qui aient jamais été expédiés au Sud.

Son vêtements, forme coupe, étoffes, confection et bon marché, n'ont rien égaux.

Nos marchandises sont dotrees en trois départements, mais peuvent être embrassées d'un regard général.

Nos magasins No 26, rue St Charles, pour

Vêtements d'Enfans.

Magasin No 28, rue St